Commune des Avirons

Extrait N° 10 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 26 juin 2015

L'an deux mil quinze, le 26 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

02 JUIL. 2015

que la convocation du Conseil a été faite le **17 juin 2015** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **27.**

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION

Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. RIVIERE Raphaël – Mme MEZINO Sylvaine – M. VLODY René – M. CASSAGNABERE Patrick – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie-Josée – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – Mme BARET Liliane – M. FERRERE Frédo – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – M. CANTINA Pierrot – M. FORT Paul – M. SERMANDE Jean-Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Absent excusé : Mme CADERBY Colette

Procuration : Mme HEBERT Monique a donné mandat à Mme LUCAS Roseline – **Mme ABELARD Isabelle** a donné mandat à Mme CADAS Isabelle – **Mme LESQUELIN Nadia** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – **Mme HOARAU Annie** a donné mandat à M. FORT Paul – **Mme SILOTIA Natacha** a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. le Maire** a quitté la salle au moment de la mise aux votes des comptes administratifs.
- **M. René MONDON** a été désigné président de séance au moment de la mise aux votes de l'affaire n° 3 à l'affaire n° 8.
- **M. le Maire** a repris la présidence de la séance à l'affaire n° 9.

& &

&

AFFAIRE N° 10 / Désignation d'un membre supplémentaire à la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CIVIS

Par délibération en date du 26 septembre 2014, le Conseil Municipal a désigné M. Alex Bénard pour siéger au sein de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CIVIS.

Pour rappel, cette commission est composée de membres délégués des conseils municipaux et est chargée d'évaluer le coût net des dépenses transférées des Communes membres à l'EPCI lors de chaque transfert de compétence.

Le Conseil Communautaire de la CIVIS a par délibération en date du 03 novembre 2014 modifié l'article 2 du règlement intérieur de la CLECT en fixant le nombre de membres à deux sièges par commune.

Aux fins de compléter la composition de ladite commission, le Conseil Municipal est invité à élire un second représentant au scrutin secret à la majorité absolue.

❖ **Candidat :** Monsieur MONDON René

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

- Inscrits : 33
- Votants : 32
- Blancs ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 32

A obtenu :

- Monsieur MONDON René 32 voix

En conséquence, Monsieur MONDON René est désigné comme second représentant pour siéger au sein de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CIVIS.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★